

**28e édition du FESPACO : Le Mali Invité  
d'honneur avec 10 films**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 15 FEVRIER 2023

**1286**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Situation de Kidal**

**Le mouvement Tabalé désapprouve  
les propos d'Amadou Albert Maïga**



**CA de l'agence malienne de métrologie :**  
Le budget de 2023 en baisse de 5,04%.



**Interdiction de la chicha : Fin du moratoire !**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**14** Fev.  
2023

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**245**

Nouveaux cas confirmés

**10**

Nouveaux guéris

**02**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**646 678** Vaccinations incomplètes

**2 905 946** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**32 843**

**Guéris**

**31 979**

**Décès**

**743**

dont 33 font l'objet  
d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.22



## / Une /



Situation de Kidal : Le mouvement Tabalé désapprouve les propos d'Amadou Albert Maïga

P.5

## / Brèves /



Mali : Une centaine de jihadistes neutralisés par les FAMA dans le centre et le nord

P.11

Mali : La guerre de Kidal aura-t-elle lieu ?

P.11

Mise à jour des données NINA : Le délai prolongé jusqu'au 31 mars 2023 !

P.12

Zegoua : La direction générale du commerce de la consommation et de la concurrence (DGCC) en visite inopinée !

P.12

## / Actualité /



CA de l'agence malienne de métrologie : Le budget de 2023 en baisse de 5,04%.

P.15

Interdiction de la chicha : Fin du moratoire !

P.16

Direction nationale des Eaux et Forêts : Plus de 1.058.555.262 FCFA volatilisés

P.18

## / Politique /



Document-cadre de Politique nationale d'administration du territoire :

P.20

La MINUSMA poursuit son appui pour la restauration de l'autorité de l'État

Coopération Mali-France : Le divorce "consommé" confirmé par le Ministre Diop !

P.22

## / Culture & société /



28e édition du FESPACO : Le Mali Invité d'honneur avec 10 films

P.23

## / International /



La pression russe monte : L'Ukraine recevra-t-elle les chars occidentaux à temps ?

P.25

Promotion de l'entrepreneuriat : Paul Biya presse le gouvernement de lancer le fonds de garantie des jeunes

P.26

## / Sport /



Journée nationale du sport : L'ambassade du Qatar au Mali respecte la tradition

P.27

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



# Madouwa Prestige

## Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



**Pour Femme / For Women**

### Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

**Ingredients:** Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



LA PLATE-FORME AFRICAINE DES ACTEURS DU CHANGEMENT



## Situation de Kidal

# Le mouvement Tabalé désapprouve les propos d'Amadou Albert Maïga

La sortie du Dr Amadou Albert Maïga, membre du Conseil National de Transition, concernant la situation de Kidal n'a pas du tout plu au mouvement Tabalé, de l'ancien ministre Seydou Traoré. Le mouvement

s'est désolidarisé de ladite sortie. Dans son communiqué, le Mouvement Tabalé a déploré les propos du membre du CNT. « Ces propos assimilables à un appel à la belligérance entre fils d'un même pays, témoignent

d'un mépris et d'une méconnaissance jamais révélés de la fonction de parlementaire au Mali. Ils témoignent surtout du mépris pour la vie des maliens, qui sont par ailleurs prêts à verser leur sang pour la défense et la sécurité



du Mali, comme chanté dans notre hymne national », a dénoncé l'ancien ministre Seydou Traoré.

A en croire ce mouvement, les propos d'Amadou Albert Maïga occultent les efforts des parties sur la question de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger. « Pire, ces déclarations créent une grave confusion entre la montée en puissance des FAMAS, pour la défense et la sécurité du Mali, et la volonté des autorités de la Transition de voir un Mali de paix, par la fin de la crise dite du nord, à travers des échanges entre maliens », regrette le mouvement Tabalé qui a attiré l'attention du Dr MAIGA sur le fait « qu'il est censé parler au nom du peuple malien, nonobstant qu'il soit, faut-il le lui rappeler, au CNT par voie de nomination. Qu'il ne jette donc pas, de grâce, l'opprobre sur l'autorité qui l'a nommé et qui sait où aller et comment ».

Pour le mouvement Tabalé, malgré les diffi-

cultés auxquelles est confrontée l'application de l'Accord d'Alger, révélées d'ailleurs par les débats à son sujet au sein de l'opinion nationale, cet accord n'est toujours pas rompu entre ses différents signataires, tous soucieux de la paix au Mali. Le mouvement ajoute que de l'Accord d'Alger, de juin 2015 à nos jours, aucun mouvement armé signataire n'est rentré en belligérance avec l'armée malienne et vice-versa, en vertu justement du même accord.

« La reprise des hostilités entre les FAMAS et les mouvements armés de la CMA, comme il l'appelle de tous ses vœux, ne contribuera qu'à détériorer davantage, non seulement la situation sécuritaire dans tout le nord du Mali, mais à fragiliser la transition en cours dont le Mouvement Tabalé est un soutien fervent, fût-il vigilant et critique », rappelle le mouvement de Seydou Traoré qui indique : « Le grand peuple malien est loin d'avoir épuisé ses ressources humaines et culturelles intarissables pour

trouver une solution au problème dit « du nord du Mali » par la voie pacifique ».

Le Mouvement Tabalé s'est, par ailleurs, désolidarisé des propos du Dr Amadou Albert MAIGA, premier vice-secrétaire parlementaire du Conseil National de Transition. « Le Mouvement Tabalé demande au Gouvernement et au CNT d'en faire autant pour rassurer toutes les parties prenantes à l'Accord d'Alger, que les propos du Dr MAIGA n'engagent que sa personne et ne reflètent pas le point de vue des deux institutions. Le faire sera un signal fort pour l'apaisement. Ne pas le faire, laissera la porte ouverte à toutes les formes d'interprétations et risquera de fragiliser la position de l'Etat dans le processus du dialogue pour la paix et la réconciliation », a souligné le mouvement.

Anguimé Ansama



## Ras Dial Ras Dial

La carte de séjour est de retour en Côte d'Ivoire. Source : Studio du Mali



## Awa Sylla

Femafoot vous êtes forts pour licencier vos entraîneurs mais jamais pour payer leurs arriérés de salaire.



## Nouhoum Koné

Au Mali, les jeunes font grin pour boire thé mais ils ne font pas équipe pour créer une entreprise. Pourquoi ?



## NIANG TV

Triste : Une erreur judiciaire maintient un malien (Yaya Cissé) en prison en Mauritanie depuis plus de 10 ans.  
Soutenons un innocent !



## Issa Kaba

Au festival Dibi tu vois personne autour du vendeur de viande de porc mais à 22h déjà il n'y a plus de viande de porc



## Financial Afrik

Le groupe panafricain AXIAN annonce le lancement d'AXIAN Investment, une marque qui re-

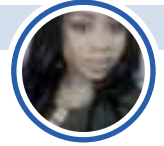


groupera deux activités : les investissements dans des fonds et des investissements dans le capital risque qui soutiendra de jeunes entreprises du secteur technologique sur le continent.  
#Axian



## Nafi Diakite

Une forte pensée pour toi boss Makan en ce 13 février journée de la radio



## Radio Guinée

Au Brésil, la foudre a frappé la statuette Christ Rédempteur à Rio de Janeiro ce 10 février 2023. Une image à couper le souffle d'un éclair frappant la statue du Christ Rédempteur est devenue virale et donne des frissons aux internautes. L'éclair a frappé la tête de la statue le 10 février et a transformé la sculpture en une figure divine.  
Source: culturebene  
#Brésil





## ■ Renouveau FM/TV



#Santé : Le Ministère de la Santé et du Développement social communique.



## ■ Ammy Baba Cisse



La junte madrilène est reléguée à 11 points de retard par les mercenaires barcelonais.

## ■ Fanta Diarra



A l'occasion de la journée mondiale de la radio, les étudiants de l'EPEHP, de l'UCAO, et de l'école du journalisme étaient dans nos locaux.

Ils ont eu effectuer plusieurs tâches durant cette journée à savoir, présenter des flashes infos, des émissions... Bonne fêtes à toutes et à tous , vivement l'année prochaine #JolibaTVNews #JolibaFM



## ■ Yeah Samake



Joyeuse Saint-Valentin à mon amour, ma meilleure amie Marissa Coutinho Samake. Avec ton amour, tu as répandu la joie et le bonheur tout autour de moi. Merci d'être mon soutien constant, ma complice, et mon tout. Tu illumines mon monde et rends chaque jour digne d'être vécu. Je me sens incroyablement chanceux(se) de t'avoir à mes côtés dans cette aventure qu'est la vie. Marissa, veux-tu être ma Valentine ? #SaintValentin #MonAmour #ÂmeSoeur" #AimerCestServir #ToLovesToServe



## ■ Le journal Afrique TV5MONDE



Mali : la tension va croissant entre le pouvoir central de Bamako et la CMA, la Coordination des mouvements de l'Azawad, une alliance de groupes touareg et nationalistes arabes du Nord. Etat des lieux des relations qui se dégradent.



## Studio Tamani



Les officines et laboratoires d'analyse privés prestataires de l'assurance maladie obligatoire (#AMO) annoncent la suspension du service le 1er mars prochain. Leurs syndicats exigent des autorités le paiement des mois d'arriérés de leurs prestations.



## Abdou MBAYE



Kene NDOYE, l'une des plus grandes championnes du Sénégal vient de nous quitter après une longue maladie. Mes condoléances aux siens et à toute la famille de l'athlétisme sénégalais et africain.

## Gouvernement du Mali



À l'invitation de Son Excellence Monsieur Hossein Talshi SALEHANI, Ambassadeur d'Iran au Mali, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a pris part, le vendredi 10 février 2023, à la célébration du 44ème anniversaire de la fête nationale de la République Islamique d'Iran. En cette heureuse occasion, le Ministre DIOP a, au nom de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, adressé ses chaleureuses félicitations et ses vœux de bonheur et de prospérité au Peuple iranien, à son Gouvernement et, en particulier, à Son Excellence Monsieur Seyyed Ebrahim RAÏSSI, Président de la République Islamique d'Iran.

Tout en saluant la nouvelle dynamique empruntée par les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays depuis la tenue de la première commission mixte en août 2022, le Ministre DIOP et le Diplomate iranien ont souligné que la concrétisation des projets prioritaires identifiés demeure la priorité de premier ordre pour les plus hautes Autorités des deux pays. À cet égard, les visites de haut niveau des Officiels de part et d'autre au cours de l'année 2022 ainsi que les projets de visite de 2023 permettront de déboucher vers une

coopération bilatérale dynamique, prospère et fructueuse à tous égards.  
Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce lundi 13 février 2023, une délégation du Comité d'organisation des Assemblées et Conférences du District 9101 du Rotary, conduite par son Président M. Abdrahamane Dembélé.

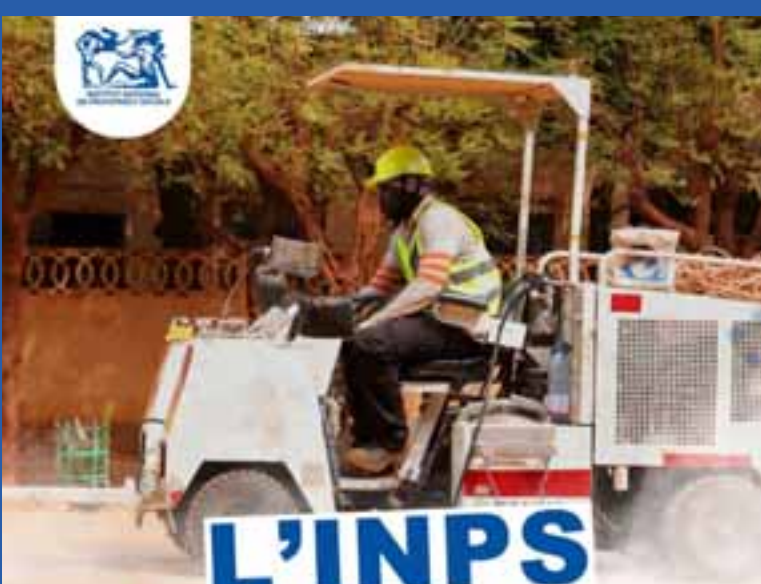
M. Dembélé a saisi cette occasion pour informer le Chef du Gouvernement de la tenue prochaine à Bamako, des 10èmes Assemblées et Conférences du District 9101U. Près de huit cent (800) personnes de dix (10) pays sont ainsi attendues chez nous du 14 au 18 février 2023. Pour la réussite de cet événement exceptionnel, le Président Dembélé a sollicité l'accompagnement des Autorités maliennes.

En retour, le Premier ministre a félicité ses hôtes pour l'organisation à Bamako, des 10èmes Assemblées et Conférences du District 9101U et a promis que l'accompagnement du Gouvernement ne fera pas défaut.

CCRP/Primature





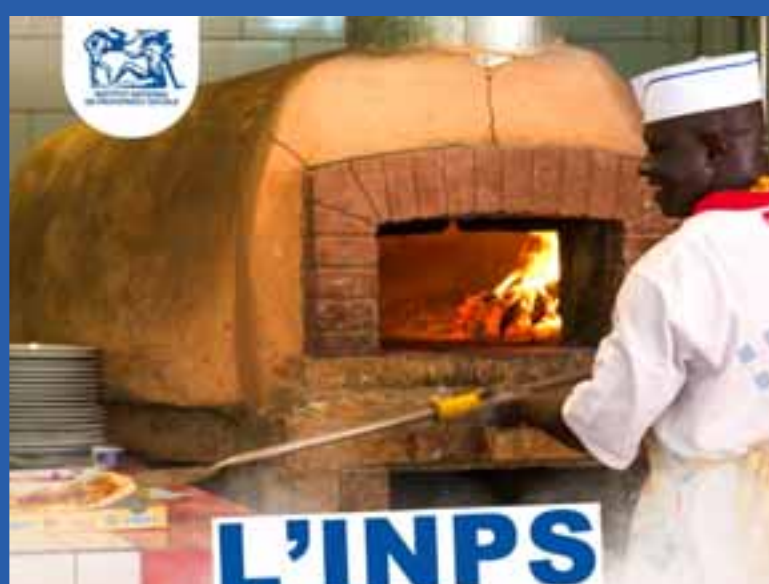


# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

L'Institut National de Prévoyance Sociale assure la Sécurité Sociale des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants ainsi que les membres non salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles.

20 70 51 70 | inps@inps.ml | INPS\_Mail  
36123 | www.inps.ml | INPS Mail



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Travailleurs indépendants, membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles affiliés-vous au régime Assurance Volontaire de l'INPS et bénéficiez des prestations de l'AMO.

20 70 51 72 | inps@inps.ml | INPS\_Mail  
36123 | www.inps.ml | INPS Mail



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs | faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS\_Mail  
36123 | www.inps.ml | INPS Mail



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs | la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS\_Mail  
36123 | www.inps.ml | INPS Mail

## Mali : Une centaine de jihadistes neutralisés par les FAMA dans le centre et le nord



Les forces armées maliennes continuent leur offensive contre les groupes djihadistes. Au même moment, environ 20.000 maliens se sont réfugiés à la frontière Mali-Niger.

Ces opérations se sont déroulées de fin janvier à début février au nord et au centre du pays. C'est du moins ce qui est mentionné dans le communiqué des FAMA. Il s'agit notamment de 11 opérations menées dans les régions de Ségou, Mopti et Bandiagara. En plus de ces offensives, seize (16) missions de reconnaissance ont été aussi menées dans les zones comme Sofara, Konna, Douentza, Ansongo et Ménaka. Le bilan inscrit dans le communiqué est de 10 sanctuaires terroristes détruits, 82 terroristes neutralisés, dont 37 dans la seule opération de Korientzé du 6 au 7 février 2023. 35 suspects ont été aussi interpellés dans les secteurs de Bapho, Sofara et Bandiagara. À cela, s'ajoute la récupération d'une importante quantité de munitions et d'engins explosifs. L'État-major Général des Armées affirme que ces actions se poursuivront sur les zones de regroupements des zakats. Par ailleurs, nous avons appris que deux terroristes opérant dans le Sahel se sont rendus aux autorités algériennes le 02 février 2023. Les faits se sont déroulés à Bordj Badj Mokhtar, une commune située dans sud de l'Algérie, à la frontière avec le Mali. L'information a été confirmée par le ministère algérien de la Défense la semaine dernière.

### Des déplacements massifs pour le Niger

À la frontière Mali-Niger, environ 20.000 Maliens se sont réfugiés dans le village de Tasara dans la région de Tahoua au Niger. Ce chiffre a été confirmé par le maire Tasara Ibrahim Mohamed. Selon l'élu communal, ces personnes ont fui les menaces et les violences qui sévissent à Ansongo et Ménaka. Il alerte sur les conditions humanitaires difficiles de ces réfugiés.

Source : Studio Tamani

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 2223 / Email: ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com

## Mali : La guerre de Kidal aura-t-elle lieu ?



« La guerre est inévitable ». La déclaration, à travers une vidéo qui circule en boucle depuis ce week-end est loin d'être anodine car, attribuée au premier secrétaire parlementaire du Conseil national de la transition (CNT), Amadou Albert Maïga. Le responsable de l'organe législatif de la transition malienne justifie ses propos par la fusion récente des mouvements chapeautés par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) qui, face à l'inefficacité de l'Accord de paix de 2015. Le haut responsable du CNT, visiblement supporter transi, des autorités de la transition malienne, n'y est pas allé par quatre chemins pour annoncer cette confrontation qui, selon lui ne peut plus être évitée. Morceaux choisis d'un discours qui pourrait bien avoir d'autres véritables auteurs, encore cachés: « Nous allons marcher, s'il le faut, sur ces groupes armés rebelles. (...) Nous avons aujourd'hui une armée équipée et puissante qui peut frapper à la vitesse de la lumière (...) Nous allons faire cette guerre pour libérer notre pays du joug du colonialisme, du terrorisme et de la rébellion. »

Pourtant, bien que partageant le même patronyme que le Premier ministre et son ancien intérimaire et ministre de l'Administration territoriale, le sieur Maïga est loin de faire partie du conseil de guerre du Mali. Sa bouche n'a-t-il donc que servi à parler au nom de quelqu'un? Sans aucun doute, vu que le sujet est si sensible que n'importe quel quidam ne peut l'évoquer sans s'attirer les foudres des autorités. En tout cas, cette vidéo incendiaire qui a tout de suite suscité l'indignation des rebelles de l'Azawad ne manque pas de ramener à une question essentielle: est-ce donc l'aboutissement des équipements de guerre que la junte malienne fait venir régulièrement de la Russie ces derniers temps? En attendant, peut-être, une sortie du pouvoir kaki de Bamako, pour situer les uns et les autres sur cette déclaration, toutes les hypothèses sont à mettre dans la balance, avec cependant l'espoir que cette guerre n'aura pas lieu, pour le bien d'un Mali qui subit un régime de transition alors que les populations civiles et l'armée sont constamment endeuillées par des attaques terroristes, presque chaque jour. A moins que les Forces armées maliennes (FAMAs) aient décidé de laver cet affront que leur ont infligé les ex-rebelles qui les avaient délogées de Kidal en 2012. Le député Amadou Albert Maïga a-t-il mesuré les implications sous-régionales et même régionales de cette guerre qu'il appelle de tous ses vœux? Probablement pas! En tout cas, si cette vidéo est un ballon d'essai comme certains osent encore le croire, il faudra vite le dégonfler et donner la chance inestimable de la paix aux Maliens.

Source : Wakat Séra



## Mise à jour des données NINA : Le délai prolongé jusqu'au 31 mars 2023 !



**M**algré une grande campagne de communication faite sur l'opération de mise à jour des données NINA, le Ministère en charge de la Sécurité et de la Protection Civile en a fait le faible niveau de mobilisation des Maliens. C'est ce qui ressort d'un communiqué rendu public ce mardi 14 février 2023. Ladite opération a été lancée depuis 09 janvier 2023.

Dans le communiqué, le ministre de la tutelle a annoncé que l'opération se poursuivra jusqu'au 31 mars 2023. En outre après ce délai indiqué, « au regard des contraintes liées au respect du chronogramme de production et de remise de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée, il sera procédé systématiquement, à l'impression de ladite carte à partir des données déjà existantes du RAVEC », a indiqué le ministre de la tutelle.

La première mise de cette carte est gratuite pour tout le monde, mais le renouvellement est payant, a-t-il mentionné. Par ailleurs, le ministre a exhorté à une mobilisation générale avant la date butoir.

Notre rédaction a reçu des témoignages qui désavouent le système de travail mis en place. Selon Cheick. C "je suis à koutiala et chaque jour nous faisons des allers et retours à la police ; il n'y rien là-bas"

Pour Bakary.D, « Les gens vont à la gendarmerie et aux commissariats où on les fait tourner en rond à cause d'un quota très faible par jour. Après, on nous dit qu'il y a une faible mobilisation. C'est vraiment ridicule. », « Les gens sont mobilisés, mais ils n'arrivent pas à avoir accès », a dit Vieux Coulou.

Quant à Issa « Monsieur le ministre, appartement, on ne vous a pas dit la réalité sur le terrain. Les populations prennent d'assaut les commissariats et les gendarmeries du lundi au jeudi à partir de 02 h du matin. On leur fixe un taux très faible qu'ils doivent prendre par jour. Certains arrêtent de travailler à midi chaque jour ».

Aux dires de Yacouba. S, « La manière n'est pas bonne, car la majorité ne sait pas lire, en plus, les centres des corrections indiqués sont uniquement à Bamako ici. Pourquoi ne pas décentraliser pour que ceux qui ne sont pas à Bamako puissent avoir accès ? ».

Nous pensons qu'il serait mieux pour le ministère en charge de chercher à savoir les raisons de ce faible taux. Nous demandons au ministre de la tutelle de faire des visites inopinées pour voir la réalité sur le terrain.

Bouba/Malijet.com

## Zegoua : La direction générale du commerce de la consommation et de la concurrence (DGCC) en visite inopinée !



**D**ans le cadre de la mesure de suspension relative sur l'exportation des céréales et des produits de premières nécessités, la direction générale du commerce de la consommation et de la concurrence (DGCC) a effectué une mission inopinée dans la région de Sikasso, précisément au poste de contrôle frontalier de Zegoua. Avec à sa tête son directeur général, Boucadary DOUMBIA, la délégation s'est rendue au bureau des douanes, de la gendarmerie, de la police, celui du conseil malien des transporteurs et de l'entrepôt malien en Côte d'Ivoire. Elle a aussi visité des magasins de stockages de sucre de certains opérateurs économiques, signataires des cahiers de charges.

Cette mission avait pour objectif d'évaluer le respect des dispositifs pris par le gouvernement de la transition afin de garantir l'offre de céréales suffisante sur le marché national et contenir les prix.

Avant de prendre la direction de Zégoua, ladite délégation a tenu une rencontre d'information et de sensibilisation avec les acteurs régionaux de Sikasso sur les mécanismes de stabilisation des prix plafond des produits de premières nécessités qui sont fixés par le ministère de l'industrie et du commerce.

« Nous sommes heureux de constater que la mesure prise par les Autorités a été mise en œuvre, plus ou moins correctement dans le cadre de la délivrance des lettres de voitures », a dit le DG. A ses dires, le bureau du CMTR présent délivre des lettres pour les importations et les exportations, alors que la réglementation exige à ce que les lettres de voiture soient délivrées même si le transport est effectué intérieur, mais au constat aucune sortie de chargement à Zégoua.

Par ailleurs, des consignes ont été données par le DG DOUMBIA aux forces de l'ordre pour organiser des patrouilles mixtes tout le long des frontières pour appréhender les trafiquants pendant les foires hebdomadaires.

Selon Fatogoma OUATTARA, maire de la commune de Zégoua, « nous apprécions cette dynamique qui produit des résultats. A chaque conseil du village, nous véhiculons des propos de sensibilisation pour anéantir l'exportation des céréales ».

Ces genres de visites sont à encourager et à multiplier dans tout le pays afin de constater la mise en application des mesures gouvernementales et de faire les suivis.

Bouba/Malijet.com

**Sekou DIALLO**

**CANDIDAT A L'ELECTION DU DISTRICT**

**DE FOOT BALL DE KAYES**

**25**  
**FEVRIER**  
2023

**ENSEMBLE POUR UN  
FOOT BALL MEILLEUR**



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

**Article 6:** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.



## CA de l'agence malienne de métrologie : Le budget de 2023 en baisse de 5,04%.

Les travaux de la 10ème session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Agence Malienne de Métrologie, ont été présidés par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mohamed OULD Mohamed, dans la salle de conférence du département. C'était en présence du directeur général de l'agence malienne de métrologie et des administrateurs. Au cours de cette session, les administrateurs ont procédé à l'examen et l'adoption de l'état d'exécution du budget 2022 et du projet de budget 2023.



**D**ans ses propos liminaires, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, a félicité expressément le directeur général de l'agence malienne de métrologie, Almeimoune Ag Alasane et son personnel qui, en dépit des moyens jugés insuffisants, ont réalisé des résultats probants qui honorent la structure. « **La direction et le personnel de l'Agence se sont attelés à l'information et à la sensibilisation des acteurs de la métrologie, au contrôle de nombreuses mesures et instruments de mesure, à la surveillance métrologique sur l'ensemble des zones d'activités économiques accessibles du territoire national, au renforcement des capacités du personnel, et à la gestion administrative et financière de l'Agence. Ces différentes activités ont donné les résultats suivants : exécution de 29 activités sur 39 programmées, soit un taux de réalisation de 74,36%, vérification de 10 500 instruments de mesure représentant**

**80,77% sur une prévision de 13 000, avec un taux de conformité de 98,8%, toutes catégories d'instruments confondus, recouvrement de 421120 893 FCFA sur une prévision de 454 813 000 FCFA des ressources propres, soit un taux de réalisation de 92,59% », a-t-il fait savoir.**

Adeptes du travail bien fait, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed a fait une mention spéciale pour ces différents résultats engrangés. Ces résultats satisfaisants, dit-il, prouvent l'engagement de la direction et du personnel à relever le défi de la fiabilité des mesures et de la conformité des instruments de mesure, gages d'équité dans les transactions commerciales et de compétitivité dans les entreprises. « **C'est le lieu de féliciter en votre nom, la direction générale et le personnel de l'agence pour les efforts déployés. Je les exhorte à persévérer dans l'effort pour combattre l'utilisation d'instruments de mesure non**

**certificables, la production industrielle, la santé, l'environnement, la fraude sur la mesure sous quelque forme que ce soit », a-t-il indiqué.**

S'agissant du budget prévisionnel et des activités prévues en 2023, le ministre de l'Industrie et du Commerce a laissé entendre que le projet de programme d'activités 2023 prévoit 44 activités pour un budget de 849 189 000 FCFA contre 894 292 000 FCFA en 2022, soit une diminution de 5,04%. « **Ce budget sera financé à hauteur de 53,06% sur fonds propres. Il prévoit 286 200 000 FCFA pour l'investissement, soit 33,70% du budget prévisionnel, pour la finalisation des travaux de réalisation de la station de jaugeage des camions citernes, l'acquisition d'un équipement roulant et des masses étalons », a-t-il conclu.**

■ Ibrahim Sanogo

## Interdiction de la chicha : **Fin du moratoire !**



**L**e 15 août 2022 dernier, a été acté un arrêté interministériel du gouvernement interdisait l'importation, la distribution, la vente et l'usage de la chicha sur toute l'étendue du territoire national. Les six mois accordés pour se conformer aux dispositions arrivent à terme ce 15 février 2023. Alors que les autorités réaffirment leur détermination à faire appliquer la mesure, les distributeurs ne semblent pas se précipiter...

Les autorités pourront-elles faire respecter la loi face à la réticence des vendeurs et consommateurs de la Chicha au Mali ? Beaucoup s'interrogent sur la capacité des autorités

à faire respecter la réglementation cette fois-ci.

En effet, l'arrêté interministériel n°2022-3597/MSPC/MJDH/MSDS/MEF/MIC/MJSCICCC-SG Gouvernement du 15 août 2022, portant interdiction de l'importation, la distribution, la vente et l'usage de la chicha ou tout autre appareil similaire sur l'étendue du territoire, est la suite logique d'un combat que les autorités mènent contre une « toxicomanie banalisée ». C'est suite à plusieurs investigations et à des certificats d'analyses du Laboratoire national de la santé que l'Office central de lutte contre les stupéfiants (OCS) a conclu que la chicha

permettait de « dissimuler la consommation de plusieurs drogues, dont le cannabis » et des médicaments détournés de leur usage. Il a donc initié cette décision d'interdire ce phénomène, qui favorise selon lui la consommation précoce de drogues chez les jeunes.

Lors de la prise de cette décision, l'on assista à une forme de résistance chez les distributeurs de chicha du Mali, affirmant n'avoir pas évacué leur stock. C'est pourquoi une période moratoire de six mois a été accordée.

« Nous n'avons pas pu évacuer nos stocks. Nous n'avons pas échangé avec les autorités et nous avons déposé une plainte le 14 octobre

contre l'arrêté d'interdiction », s'indigne Mahamadou Diawara, Président des Distributeurs de chicha du Mali. Après avoir demandé un sursis à la décision avant le jugement au fond, la Cour suprême a rejeté ce 26 janvier 2023 la requête de l'association.

Mais celle-ci n'en démord pas pour autant. « Nous avons appelé des experts, nous appellerons d'autres experts d'ici pour démontrer que la chicha n'est pas une drogue », clame le Président de l'association. « La chicha est un tabac, pourquoi les autorités n'ont-elles pas touché au tabac ou à l'alcool », s'interroge-t-il ? Si la chicha est nuisible à la santé, l'alcool et la cigarette le sont aussi.

Contre les allégations d'usage « déguisé de drogue » auquel se livreraient les adeptes de la chicha, M. Diawara se défend d'être responsable d'un tel phénomène. « Nous n'avons rien à voir dans cela. Nous ne sommes pas des vendeurs de drogue », rétorque-t-il, ajoutant que la lutte devrait plutôt se concentrer sur l'interdiction d'entrée de la drogue. Parce que si elle « n'entre pas, elle n'est pas consommée ». Dénouçant des « analyses partiales », il conteste que le tabac de la chicha soit plus nocif.

En outre, le secteur absorbe une partie du chômage. Selon le Président des Distributeurs, le secteur emploie des milliers de personnes, environ 3 000 emplois directs au moins, d'après les chiffres qu'il avance. Serveurs, cuisiniers, sociétés de gardiennage et de nettoyage, la chicha étant un point de convergence dans beaucoup d'espaces, comme les bars ou les night-clubs. S'ils ne souhaitent pas d'affrontement, les distributeurs promettent néanmoins que l'application de la mesure sera difficile dans ces conditions. Ils sont prêts à aller en prison plutôt que de perdre leur travail. Déplorant l'absence de concertations, ils reprochent aux autorités de n'avoir pas mesuré toutes les conséquences de leur décision. « La chicha aujourd'hui est plus positive que négative dans l'économie. Pour toucher au tabac chicha, il faut toucher à la cigarette et à l'alcool, parce que tout est nuisible à la santé », même à des degrés différents.

## Le bâton après la carotte

Dans une communication, le 31 janvier 2023, l'OCS rappelle que c'est à partir du 15 février 2023 que « l'importation, la vente, la distribu-

tion et la consommation de chicha seront interdites sur toute l'étendue du territoire national ». Signée de la Direction de l'Office Central des Stupéfiants – OCS », elle souligne que « les contrevenants s'exposeront à des lourdes sanctions d'emprisonnement et d'amende ». C'est pourquoi l'Office, sous le leadership du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, ainsi ses collègues signataires de l'arrêté interministériel interdisant la chicha ou tout appareil similaire au Mali, invite à se conformer à l'arrêté interministériel d'ici le 15 février 2023.

Si les termes du communiqué ne permettent pas d'équivoque sur la volonté des autorités de faire appliquer l'arrêté, elles doivent compter avec celle des distributeurs de faire valoir leurs droits. Ils ont à cet effet attaqué l'arrêté interministériel devant la Cour suprême le 15 octobre 2022. D'abord pour demander la suspension de son exécution, avant de demander son annulation. Une demande de suspension rejetée le 26 janvier 2023.

Estimant qu'après 6 mois de campagne de sensibilisation les populations sont suffisamment informées, le Directeur général adjoint de l'OCS, le Contrôleur général de police Bassirou Bamba souligne que les autorités vont « sévir sans faiblesse », parce qu'il faut que « force reste à la loi ». Et, pour ce faire, des dispositions seront prises et les autres services en charge seront mobilisés pour faire respecter l'arrêté interministériel. Dans une interview accordée à la télévision TM1 le 1er février 2023, il rappelle aux commerçants, consommateurs et distributeurs de chicha que cette interdiction décidée par l'État dans le cadre de « l'impérieuse nécessité de préserver la santé de la population », s'impose à tous et sera respectée.

En attendant, l'arrêté prévoit des peines d'emprisonnement allant de 1 à 10 jours et des amendes de 300 à 18 000 francs CFA pour la production, l'importation, la commercialisation, la détention et l'usage de la chicha. La question aujourd'hui est de savoir après inspiration du délai, les autorités pourront-elles sévir ?

## Conséquence sur la santé

Selon une étude menée par le service de Pneumologie de l'Hôpital du Point G auprès d'un échantillon de 3 000 lycéens, 71% d'entre

eux fumaient la chicha « et certains présentaient des symptômes respiratoires », selon le Pr Yacouba Toloba, chef dudit service. Concernant la dangerosité de la chicha, une autre étude de l'OMS avait déjà alerté, dans une note publiée en 2017, en rappelant les résultats de plusieurs études réalisées une dizaine d'années plus tôt. Compte tenu de la gravité du « tabagisme par pipe à eau », l'organisme mondial de la Santé suggérait aux autorités de régulation de prendre des mesures fiscales ou encore d'interdire ce tabagisme dans les espaces publics, tout en poursuivant la sensibilisation sur les effets nocifs.

Une substance dangereuse surtout pour des jeunes censés être l'avenir du pays. L'une des raisons ayant conduit la Mairie de la Commune IV du District de Bamako à interdire le produit dès 2019. « Si l'avenir d'un pays dépend de sa jeunesse, il faut qu'elle soit saine », expliquait le Maire de la Commune IV, M. Adama Béréty. Pas question pour lui donc de laisser la jeunesse se « détruire ». Car, assez souvent, ce sont des produits de substitution, comme l'alcool et ses dérivés ou la drogue, qui sont utilisés, rendant « les conséquences de cette fumée incalculables ».

## Réticence

Pour assurer la mise en œuvre et obliger les acteurs à se conformer, outre l'OCS, la Direction générale des Douanes, la Direction générale du Commerce, de la concurrence et de la consommation (DGCC), la Direction générale de la Police et la Direction générale de la Gendarmerie sont chargées de veiller à l'effectivité de la mesure d'interdiction. Même si les différentes entités concernées n'ont pas encore dévoilé leurs plans, selon certains les forces de l'ordre vont sévir afin que cela serve de dissuasion. Mais, pour un observateur qui a requis l'anonymat, ces actions seraient comme « suer sous la pluie ». Les boutiques de chicha ou encore les chicha houses seront les premières touchées, puisque très visibles, appuie-t-il. Mais qu'en sera-t-il dans les différents clubs, lounges ou restaurants, sans parler des domiciles et espaces privés ? Les forces de sécurité feront-elles des descentes ? Des questions qui trouveront sûrement un début de réponse à partir d'aujourd'hui.

■ Binadjan Dombia



# Direction nationale des Eaux et Forêts : Plus de 1.058.555.262 FCFA volatilisés

A la direction nationale des Eaux et Forêts, c'est la panique totale après le passage de l'équipe de vérification du Bureau du Vérificateur général. Pour cause, après ce passage, il ressort du rapport de vérification des irrégularités financières et administratives dans la Gestion du fonds d'aménagement et de protection des forêts et du fonds d'aménagement et de protection de la faune.



**1**.058.555.262 FCFA, c'est le montant des irrégularités décelées par le Bureau du vérificateur. Cette vérification a porté sur la gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune, de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF), actrice majeur de la mise en œuvre des programmes 2.071 « **Protection et Conservation de la Nature** », 3.004 « **Aménagement et Protection de la Faune** » et 3.005 « **Aménagement et Protection des Forêts** ». La vérification a concerné certains cantonnements et postes forestiers des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021. Créée par la Loi n°09-028 du 27 juillet 2009, la DNEF a pour missions d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et des sols, de lutte contre la désertification, de gestion durable des forêts, des zones humides, de la faune sauvage et de son habitat, de préservation de la diversité biologique des espèces de faune et de flore sauvages, de promotion et de valorisation des produits de la forêt et de la faune sauvage et

d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. Le fonds d'aménagement et de protection des forêts et le fonds d'aménagement et de protection de la faune sont des comptes d'affectation spéciale ouverts dans les écritures de l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) par la Loi n°04-005 du 14 janvier 2004.

## Irrégularités financières

Au regard des irrégularités financières décelées, le Vérificateur Général a transmis et dénoncé au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle Economique et Financier des dossiers relatifs à la simulation de mise en concurrence, aux dépenses inéligibles pour un montant de 132 726 560 FCFA, au paiement des travaux non exécutés ou partiellement exécutés pour un montant total de 120 378 688 FCFA, à la non application des pénalités de retard pour un montant de 5 405 884 FCFA, au

fractionnement des dépenses, à la non perception des redevances suite au dépassement des quantités autorisées par les permis de coupe pour un montant de 568 754 750 FCFA et à la non-perception des redevances proportionnelles suite à la délivrance irrégulière de coupons de transport sans référence de permis pour un montant de 29 220 000 FCFA. Il a aussi transmis au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kayes, chargé du Pôle Economique et Financier relativement à la non-perception des redevances suite au dépassement des quantités autorisées par les permis de coupe pour un montant de 202 069 380 FCFA.

## Irrégularités administratives

Pour remédier aux irrégularités d'ordre administratives, le Vérificateur Général, Monsieur Samba Alhamdou BABY, a recommandé au Directeur des Finances du Matériel de respecter les critères de sélection des soumissionnaires, d'informer par écrit les soumissionnaires non retenus du rejet de leur offre, de convier, et à temps, la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public à toutes les réceptions de travaux, de biens et services, et d'éviter des simulations de mise en concurrence par demande de cotation et par Demande de Renseignement et de Prix à compétition Restreinte. Au Directeur Général des Marchés Publics et des Délégations de Service Public de respecter les critères d'autorisation de la passation des marchés par entente directe et de respecter les critères d'autorisation de la passation des marchés par rappel d'offres restreint. Au Directeur National des Eaux et Forêts de veiller sur la tenue correcte des carnets à souche des coupons de transport par les chefs de poste des Eaux et Forêts.

■ Binadjan Doumbia



Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



# Document-cadre de Politique nationale d'administration du territoire : La MINUSMA poursuit son appui pour la restauration de l'autorité de l'État



Les 7 et 8 février 23, plus de 110 personnes ont participé à l'atelier national de validation du Document-cadre de Politique nationale d'administration du territoire. Venus de tout le Mali, les participants avaient en ligne de mire la validation de la vision de l'administration du territoire pour les 10 prochaines années ainsi que des stratégies et orientations pour y parvenir.

Outre les stratégies et orientations pour parvenir à cette administration plus efficace, les participants devaient identifier le mécanisme de financement et de mobilisation des acteurs et partenaires impliqués dans la mise en œuvre du Document-cadre de Politique nationale d'administration du territoire (DCPNAT) et enfin, valider son plan d'action 2023-2027. Pour ce faire, 116 personnes y ont pris part dont des gouverneurs de régions, des membres des Autorités intérimaires et des Collèges transitoires, des partenaires techniques et financiers du Mali, ainsi que des cadres de l'ad-

ministration nationale et régionale. Parmi eux, le Directeur général de l'Administration du territoire, Abdoul Salam DJEPKILÉ, qui explique : « Aujourd'hui, pour toutes les grandes questions de la nation, il y a des documents de politique nationale. Ce sont des documents de planification. C'est comme une boussole, qui sert à orienter les décideurs. Nous avons estimé qu'en matière d'administration du territoire, qui est le pilier de la gouvernance au niveau national, local et régional, il était bon d'avoir un document pour que l'ensemble des acteurs concourent à l'atteinte d'un objectif bien défini, bien précisé, qui répond aux attentes de nos populations ». Transversal, le Document-cadre de Politique nationale d'administration du territoire aborde les sujets relatifs aux élections, à la sécurité, à la gouvernance territoriale, ou encore aux autorités traditionnelles. « Le document contribuera de façon significative à la restauration de l'autorité de l'État, à la construction de la

paix et en synergie avec les acteurs de la sécurité. Il va permettre de progressivement faire en sorte que l'État puisse faire retourner les populations déplacées et que les différents services sociaux de base soient rendus à nos populations, » a ajouté M. DJEPKILÉ.

## Refonder l'administration publique pour favoriser la restauration de l'autorité de l'État

Les autorités maliennes ont formulé les résultats escomptés pour le DCPNAT à partir de la nécessité de réformer l'administration du territoire. « Elle est confrontée depuis longtemps à plusieurs défis, parmi lesquels la mutation d'une vision classique de l'administration vers une vision moderne, l'attractivité et l'élitisme des représentants de l'État, la dépolitisation de l'administration, le maillage du territoire en ressources humaines de qualité, la mise en





œuvre d'un contrôle de légalité et d'une assistance conseil dynamique. La coordination et le suivi stratégique des actions de développement, entre autres, » a déclaré le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye MAIGA. « Ces défis ont été amplifiés par la crise multidimensionnelle qui a affecté l'efficacité de l'administration du territoire » a-t-il ajouté.

Partant de ce constat et citant les propos du Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, le ministre d'Etat MAIGA a rappelé que l'objectif du Gouvernement à travers cette politique est l'instauration d'une « administration territoriale moderne et performante, pilotée par des représentants de l'Etat bien outillé, accompagnant le chantier des réformes, imprégnés des réalités sociologiques et culturelles de nos terroirs et offrant les conditions

d'un service public de qualité dont l'accès est égal pour tous les citoyens». Pour aller vers cette nouvelle administration malienne qui doit permettre le retour de ses représentants et des services de bases partout dans le pays, les autorités sont accompagnées par la MINUSMA, « un partenaire clé dans ce processus, » selon le Directeur général de l'Administration du territoire. En effet, la Mission onusienne a apporté son appui technique et financier à ce processus. Comme l'a rappelé Abdoul Salam DJEKILÉ : « La MINUSMA, acteur très important, nous a accompagné depuis bientôt une année à l'élaboration de ce document. Même les ateliers régionaux, les agents de la MINUSMA à travers les bureaux régionaux ont participé avec les gouverneurs, les préfets, les sous-préfets et ont été d'un apport très utile dans la conduite de cette politique

nationale de l'administration du territoire ».

### Un engagement renouvelé

Saluant la tenue de cet atelier, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali, El-Ghassim WANE, a rappelé que « la restauration de l'autorité de l'Etat est une des priorités majeures de la Mission, en collaboration étroite avec les agences du système des Nations unies ». En effet au cours des dernières années, la Mission s'est employée à soutenir le gouvernement dans le cadre d'actions qui y concourent. Il s'agit notamment du déploiement/redéploiement et du renforcement des capacités des représentants de l'Etat, des membres des collectivités territoriales, des autorités judiciaires et des membres des Forces de défense et de sécurité maliennes. Ceci inclut également l'accompagnement du processus de réforme du secteur de la sécurité et les actions de sécurisation du territoire malien ; la réhabilitation et la construction d'infrastructures étatiques, l'appui au renforcement de la cohésion sociale et à la promotion d'une gouvernance locale inclusive. Enfin, à l'instar de ce processus de réforme administrative du territoire, l'accompagnement de la MINUSMA porte aussi sur les réformes politiques et institutionnelles. M. WANE a renouvelé la volonté de la MINUSMA et du système des Nations unies de « soutenir tous les efforts visant à la promotion d'un Mali uni et prospère, doté d'une administration performante, moderne et proche de ces citoyens ».

Source : Minusma



# Coopération Mali-France : Le divorce "consommé" confirmé par le Ministre Diop !

Cela fait plusieurs années maintenant, soit depuis la chute de l'ancien régime en Août 2020 de Feu Ibrahim Boubacar Keïta, que notre pays et la France ne parlent plus du même langage. Ainsi, le 7 février dernier, à l'occasion de la visite de travail et d'amitié du Ministre des Affaires Etrangères Russe, Sergueï Lavrov, le chef de la Diplomatie malienne, Abdoulaye Diop est revenu sur le partenariat Franco-malien où il dira que ladite coopération ne convenait pas aux attentes des Maliens. Une manière d'affirmer que les deux Etats ne cheminent plus ensemble pour cause de divergence de principes.



Le courant ne passe plus entre notre pays et l'Hexagone. Cela, depuis un bon moment et pour plusieurs raisons. En commençant par la déclaration de "nous laisser en plein vol" du Premier de la Transition, Dr Choguel Kokalla Maïga à la tribune des Nations-Unies, au retrait de l'ensemble des troupes de l'opération "Barkhane", puis l'expulsion de l'Ambassadeur de France au Mali, Joël Meyer en 2022 et l'interdiction des activités des ONG travaillant au Mali avec l'appui de la France, en guise de réponse à la suspen-

sion de son aide publique au développement à destination du Mali. Le torchon a brûlé jusqu'au cendre entre les deux pays.

En langage diplomatique à la suite de tous ces événements, on peut dire que la France a perdu sa place de partenaire privilégié auprès du Mali. Et cette place n'a pas tardé à être comblée par la Russie qui est désormais le partenaire favori du pays de Modibo Keïta. En atteste, cette visite du ministre des Affaires Etrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov à Bamako. Qui vient, selon le ministre

malien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, solidifier ce partenariat gagnant-gagnant.

Au cours du point de presse accordé aux Hommes de média par les deux Ministres, le Ministre Diop s'est prononcé sur l'actuelle relation entre notre pays et la France en réponse à une question d'un confrère. Il a dit ceci : « ... Notre souhait, c'est de parler de notre relation avec la Russie, de ce que cela peut nous apporter... », et d'ajouter qu'avec la France, les conclusions sont déjà tirées, notamment que ladite coopération ne répondait pas aux attentes des Maliens dans la mesure où l'objectif était de développer une capacité autonome de l'Armée malienne pour qu'elle puisse opérer pour défendre l'intégrité territoriale et assurer la sécurité du peuple malien. Que telle n'a pas été le cas, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, c'est-à-dire depuis l'alliance russo-malienne.

Concernant toujours la France, il a précisé que tous les pays qui veulent travailler avec le Mali doivent respecter les principes édictés, notamment le respect de la souveraineté du Mali, le respect de ses choix de partenaires et de ses choix stratégiques ainsi que la prise en compte des intérêts des Maliens. Tout cela, dans un partenariat sincère et respectueux sans diviser les Maliens, « Ceci vaut pour la France, ceci vaut pour tous les pays qui souhaitent travailler avec notre pays... » a conclu le chef de la diplomatie malienne.

Avec ces affirmations, on peut dire que le message est bien clair pour les Nations qui veulent acter un partenariat avec le Mali, y compris la France. Par rapport à la Métropole, le moins qu'on puisse dire est que le divorce est maintenant consommé avec le Mali. Le mariage était vicé.

Par Mariam Sissoko

## 28e édition du FESPACO : Le Mali Invité d'honneur avec 10 films

Le Mali est l'invité d'honneur de la 28e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), qui se tiendra du 25 février au 4 mars 2023 prochain au Burkina Faso. Cette information a été donnée au cours de la conférence de presse dédiée aux préparatifs de cette activité. C'était le lundi 13 février 2023 dans la salle de conférence du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme du Mali.



**C**ette activité a été animée par le secrétaire général du département de l'Artisanat et de la Culture du Mali, Hamane Demba Cissé qui avait à ses côtés le secrétaire général du ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, Bètamou Fidèle Aymar Tamini, du délégué général du Fespaco d'Alex Moussa Savadogo et du DG du Centre National de Cinématographie du Mali Fousseyni Maïga . Au cours de son intervention, le Secrétaire Général du ministère de l'Artisanat, de la Culture et de l'Industrie hôtelière a souligné que dans le domaine de l'art, de la culture et du cinéma, le Mali doit continuer de se battre pour garder le leadership au niveau continental et mondial. **« La 28ème édition va se tenir dans deux semaines. Nous sommes très heureux que le Mali soit choisi comme invité d'honneur à ce festival. Parce que le Bur-**

**kina et notre pays constituent un seul pays. Nous sommes deux poumons dans un même corps »**, a-t-il dit.

Pour lui, le choix du Mali comme invité d'honneur à cette 28ème édition du FESPACO a été impulsé par 3 motivations essentielles. La première, dira le secrétaire, est la consolidation du Mali en ce qui concerne son statut sur la scène internationale ; la deuxième motivation, c'est l'opportunité que cette invitation pourra offrir au Mali pour, explique-t-il, redorer son image au niveau international. Puis de soutenir que, c'est un droit pour le Mali d'avoir cette invitation venant d'un pays frère et voisin.

Ainsi, il dira que cette 28ème édition du FESPACO sera l'occasion pour relancer le positionnement du Mali en ce qui concerne le cinéma régional et international. **« Donc, nous allons pleinement jouer notre rôle. Le Mali et le**

**Burkina doivent se soutenir. Le meilleur moyen dont nos pays disposent et partagent est leurs cultures. L'invitation du Mali à ce festival a fait l'objet de communication en Conseil des ministres. Nous ne partons pas en tant qu'invité d'honneur seulement, mais pour aussi compétition et à l'issue de cette compétition nous devons revenir avec des trophées »**, a déclaré Hamane Demba Cissé.

A son tour, le secrétaire général du ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, Bètamou Fidèle Aymar Tamini, a traduit la reconnaissance des autorités burkinabés aux maliens pour la diligence faite à leur requête d'avoir le Mali comme pays invité d'honneur à la 28e édition du FESPACO. Tout en rappelant que le Mali et le Burkina Faso se sont engagés, depuis quelques mois, sur des chantiers com-





muns au regard des défis qu'ils partagent. « Cette volonté de nos deux chefs d'Etats et de leurs gouvernements de renforcer leur coopération nous a semblé une opportunité de faire du Mali, notre voisin, notre hôte de marque à ce festival qui a d'ailleurs au cœur des réflexions le défi sécuritaire et la consolidation de la paix. Ce choix n'est donc pas un choix de hasard, c'est un choix de raison qui vient renforcer nos capacités à agir ensemble», a-t-il justifié.

Il a mis l'occasion à profit pour rendre hommage à tous les cinéastes, comédiens et autres acteurs du 7e arts qui ne ménagent aucun effort pour donner au FESPACO ses lettres de noblesse. Tout en rappelant que depuis la première édition le Mali a toujours été présent au FESPACO avec ou sans film. « Le choix du Mali trouve tout son sens aussi dans l'engagement des Maliens à faire du Fespaco ce qu'il est aujourd'hui : un festival de renom. Le Mali peut être fier de ses cinéastes ». « Au Burkina et partout dans

le monde, on ne peut oublier Bara de Souleymane Cissé, Finyè du même Souleymane, Guimba de Cheick Oumar Sissoko », a-t-il rappelé.

De son côté, le directeur général du centre national du cinématographie du Mali (CNCM), Fousseyni Maiga, a précisé que le Fespaco est la coupe d'Afrique du cinéma. « N'eut été cette invitation, le Mali n'allait pas participer aux festivités de ce festival cette année. Mais avec cette invitation le Mali participera avec dix (10) films », a-t-il indiqué.

A cet égard il a souligné que nous devons être fiers de notre cinéma parce que, dit-il, « c'est la première fois que le Mali va à un Fespaco avec 10 films. « Autre succès qu'il ne faut pas oublier nous partons avec 4 films d'animation. Aujourd'hui nous nous sommes donné pour objectifs de former nos techniciens, d'aider nos sociétés de production à savoir mobiliser des financements, d'avoir de belles histoires et là je prends déjà cet engagement pour qu'en 2025 si je suis encore Directeur du centre National de Cinématographie du Mali que notre pays ira à la conquête de l'étalon du Yennenga ».

■ Maffenin Diarra



# La pression russe monte : L'Ukraine recevra-t-elle les chars occidentaux à temps ?

**La pression monte et le temps presse pour l'Ukraine. Alors que la date symbolique du 24 février approche, Kiev redoute le lancement d'une nouvelle offensive d'envergure par la Russie, qui a déjà repris l'initiative dans le Donbass. Les forces ukrainiennes comptent beaucoup sur les chars occidentaux pour repousser l'envahisseur russe. Mais les recevront-elles à temps ?**

L'Ukraine alerte sur une nouvelle grande offensive russe depuis plusieurs semaines, voire quelques mois. Selon les experts, elle pourrait débuter aux alentours du 24 février, date du premier anniversaire du conflit. D'autres, comme le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg, affirment qu'elle a déjà commencé dans les régions de Louhansk et Bakhmout, notamment.

Dès lors, la demande de livraison d'armes occidentales se fait de plus en plus pressante. Lors de sa tournée européenne la semaine dernière, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a répété que son pays ne pourra résister aux forces russes que s'il dispose de suffisamment d'armes, et notamment des avions de chasse. Les Britanniques envisagent de livrer des avions à Kiev et les Pays-Bas y songent. La Pologne a déclaré qu'elle était prête à livrer

des F-16 si d'autres États membres de l'OTAN en font de même. Ce n'est en revanche pas une option pour la Belgique, qui ne peut se séparer de ses vieux F-16, a déclaré Alexander De Croo. Si la question des avions de chasse reste floue, l'Ukraine pourra en tout cas compter sur des chars occidentaux pour renforcer son arsenal. Plusieurs membres de l'OTAN, dont les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont promis à Kiev de lui livrer des chars de combat sophistiqués. Mais les Ukrainiens les recevront-ils avant le lancement de l'offensive russe ? Une véritable course contre la montre démarre pour l'armée ukrainienne, selon les experts.

## Quand l'Ukraine peut-elle s'attendre à recevoir des chars ?

Fin janvier, Alex Chalk, un haut responsable du ministère britannique de la Défense, a déclaré que les chars Challenger 2 arriveraient en Ukraine avant la fin du mois de mars. Puis, quelques jours plus tard, le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace, a précisé que les chars ne seraient livrés qu'en mai, ou aux alentours de Pâques au plus tôt. Trop tard si l'on considère que les Russes attaqueront effectivement avant le mois de mars.

L'Allemagne a annoncé un timing similaire. Selon le ministre allemand de la Défense Boris Pistorius, les premiers chars Leopard 2 n'arriveront pas en Ukraine avant la fin du mois de mars ou le début du mois d'avril.

Et pour les lointains Abrams américains, Kiev ne doit pas les espérer avant "des mois", a indiqué un porte-parole du Pentagone.

Transporter de tels engins jusqu'à la ligne de front nécessite effectivement une impressionnante logistique et prend du temps, tout comme la formation indispensable des soldats ukrainiens qui découvriront ces chars modernes. En temps normal, ces programmes de formation prennent plusieurs mois. Néanmoins, ils peuvent être raccourcis en temps de guerre. L'armée allemande a d'ailleurs déjà commencé à former des soldats ukrainiens au maniement des Leopard 2. Ceux-ci devraient être prêts dans six semaines. Leur formation a également déjà débuté en Pologne.

Source : 7sur7.be





# Promotion de l'entrepreneuriat : Paul Biya presse le gouvernement de lancer le fonds de garantie des jeunes



Le président de la République est longuement revenu sur la problématique de l'emploi des jeunes dans le message qu'il a adressé à la jeunesse ce 10 février 2023. Paul Biya (photo) a pour cela rappelé qu'il a donné des instructions au gouvernement pour l'accélération de la mise sur pied du Fonds de garantie des jeunes entrepreneurs avec un guichet spécial dédié au financement des projets de la diaspora. Selon le chef de l'État, « ce Fonds devra permettre aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises de disposer de la garantie nécessaire pour lever les capitaux disponibles sur les marchés financiers, ou obtenir des financements auprès des banques classiques ».

Ce projet est en gestation depuis plus de 10 ans sous l'appellation de Fonds de garantie des crédits aux PME (Fogapme). Le 11 décembre 2012, un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé de réaliser une étude pour la mise en place a été lancé. Et on en a de nouveau entendu parler le 10 février 2022, lors du discours à la jeunesse du président de la République. « Le gou-

vernement envisage, à court terme, de mobiliser des financements spécifiques nationaux, bilatéraux et multilatéraux, pour accompagner la mise en place d'un Fonds de garantie en faveur des jeunes entrepreneurs », déclare alors Paul Biya. Le 18 juillet, le projet de plan d'affaires du Fogapme était validé par Comité national économique et financier, présidé par le ministre des Finances, Louis Paul Motaze.

## Plan triennal spécial jeunes

« Il est évident que ni l'État ni les entreprises existantes du secteur privé ne peuvent à eux seuls absorber le volume de jeunes issus chaque année du système éducatif classique. C'est pour cette raison que je vous demande, une fois de plus, de vous tourner également vers l'auto-emploi, en saisissant les opportunités qui s'offrent à vous dans les domaines tels que l'agriculture, l'artisanat ou l'économie numérique », déclare Paul Biya ce 10 février pour mettre en exergue l'urgence de mettre en place de fonds de garantie.

Pour promouvoir l'auto-emploi, Paul Biya avait

déjà prescrit, en 2016, le lancement du Plan triennal spécial jeunes. 102 milliards de FCFA devraient être consacrés à sa mise en œuvre. Sept ans après, environ 20 milliards de FCFA ont été consacrés au financement des projets en faveur des jeunes, selon le bilan dressé par le président de la République lui-même. Il s'agit de 11 000 projets qui ont généré près de 35 000 emplois directs. Et à en croire le chef de l'État, le Fogapme vise à « donner une impulsion à ce dispositif ».

En vue d'atteindre le plein emploi des jeunes, le président de la République promet également d'intensification de la formation professionnelle. Dans cette perspective, le lancement d'un vaste programme de transformation des SAR-SM en centres de formation aux métiers est annoncé. De même, assure Paul Biya, la création des centres de formation professionnelle d'excellence va se poursuivre et s'étendra sur l'ensemble du territoire national.

Michel Ange Nga



## Journée nationale du sport : L'ambassade du Qatar au Mali respecte la tradition

L'ambassade du Qatar au Mali a respecté la tradition ce mardi 14 février 2023 en célébrant la journée nationale du sport au Qatar. La cérémonie a été présidée par le Chargé d'affaires de l'ambassade, Hamad Bin Jaber Al-khayarine, en présence du ministre des Sports, Mossa Ag Attaher, et celui des Affaires religieuses, du Culte et des coutumes, Mahamadou Koné.

Cette journée nationale du sport, célébrée chaque année, vise à encourager les citoyens et les résidents à pratiquer une activité sportive individuelle ou collective afin de pérenniser et encrenir cette pratique aux fins de l'instaurer comme un mode de vie saine pour tous les membres de la société. Dans son intervention, le Chargé d'affaires

Hamad Bin Jaber Al-khayarines s'est dit heureux de la participation des personnalités présentes à cette journée.

Il faut rappeler que l'Emir du Qatar, Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad AL-THANI, a pris en 2011 une décision proclamant le premier mardi de la deuxième semaine du mois de février de chaque année "Journée nationale

du sport au Qatar".

« Cette journée vise à consacrer la pratique du sport que ça soit pour les qataris ou les résidents. Chacun doit pratiquer individuellement ou en groupe une activité sportive. L'objectif, c'est de pérenniser un mode de vie saine », indique Hamad Bin Jaber Al-Khayarine chargé d'affaires de l'ambassade de Qatar au Mali. Il a remercié la presse mais surtout le ministre des Sports et son collègue des affaires religieuses du culte et des coutumes qui ont accepté de venir partager ces moments avec eux.

Signalons qu'outre les deux membres du gouvernement à cette célébration, Tidiane Niambélé, Me Jean Claude Sidibé et Amadou Togola.... Étaient également présents.

■ Binadjan Dombia





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Les discussions avec vos collaborateurs sont favorables. Votre contribution est appréciable. Vos tâches nécessitent la coopération de tiers. Mais vous êtes maître à bord ! Un manque de tact est possible avec un chef. Des rivalités pourraient couvrir !

Malgré les frais, l'envie de vous faire plaisir est forte ! Au diable les angoisses ! Vous vous accordez une petite folie. Un coup de coeur lié à des vêtements est possible. Pensez à échelonner son paiement ! Vous éviterez un stress lié à la trésorerie.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous serez déterminé pour que vos efforts au travail soient encore plus fructueux et que la qualité de vos prestations soit reconnue. Vous instaurerez un climat de confiance par vos encouragements et avec la volonté de préserver le dialogue.

Vous aurez l'art de la débrouillardise. Vous ferez de petites économies par ici, vous trouverez des bons plans par ailleurs, sans compter une vente au prix fort et un achat à bas coût. Vous cumulerez les bonnes idées pour accumuler les euros.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il y a du changement aujourd'hui au sein du travail, vous allez devoir vous adapter. Si cette situation ne vous convient pas, vous n'avez le choix que de vous plier. Ça vous agace, cependant, des enjeux vous ramènent à la raison.

Si l'on vous doit de l'argent, vous risquez de galérer et de batailler pour obtenir le remboursement. Même en agissant avec fermeté, vous aurez du mal à vous faire rembourser. Avant ce soir, vous trouvez un nouvel arrangement, vous êtes rassuré.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les adversaires ne vous impressionneront plus, car vous saurez comment les contourner. Vous éviterez les obstacles placés sur votre route. Grâce à la maîtrise de votre activité, vous aurez l'opportunité à ce que votre projet prenne une tournure positive.

Saturne impactera votre situation financière. Il faudra peut-être changer la manière dont vous placerez votre argent, revoir votre budget ou trouver le moyen de moins dépenser. Vous qui apprécierez votre confort matériel, il faudra vous adapter.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Une activité importante est en cours. Elle nécessite des compétences commerciales et une coopération. Aujourd'hui, vous donnez le meilleur de vous ! Rien ne vous arrête. Attention aux collègues plus lents. Ils voudraient bien vous confier leurs tâches !

Votre vie trépidante entraîne de folles dépenses ! Elles s'associent et amputent une sacrée partie du budget ! Un léger découvert est possible. Il pourrait être de courte durée ! Un peu de sagesse est la bienvenue ! Gardez-en pour vos futures charges !



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Dans votre secteur VI, Saturne pourrait ralentir votre progression. Entre des dossiers à retravailler, les coups tordus de tel ou tel collègue, rien n'ira plus dans votre activité. À deux doigts de la crise de nerf, vous finirez par reprendre l'avantage.

Le ciel sonnera l'alarme sur vos finances. Cela ne sera pas l'argent qui vous manquera pour la plupart d'entre vous, mais les bons réflexes pour le gérer. Vous pourriez céder à des impulsions d'achats et évitez de surveiller l'état de vos comptes.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les dossiers s'empilent et vous êtes incapable d'en faire plus. Aujourd'hui, ami Balance, vous semblez dépassé par les événements. Même votre sens de l'organisation est aux abonnés absents. N'hésitez pas à demander de l'aide à vos collaborateurs.

Votre comptabilité mérite que vous vous attardiez dessus, quitte à perdre du temps, la situation ne peut pas attendre. Vous avez trop dépensé ces derniers jours, il suffit de regarder vos comptes pour comprendre que vous avez dépassé les limites.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre planning sera chargé et vous devrez travailler d'arrache-pied, car pour des raisons économiques ou conjoncturelles, on vous en demandera toujours plus. Saturne rétrograde pourrait aggraver un litige ou dégrader vos relations avec un supérieur.

Vous vous promettez de réaliser des économies et de tout mettre en place pour l'équilibre de votre budget. Vous aurez les pieds sur terre. Vous ne vous engagerez pas dans des dépenses, tant que vous n'aurez pas la certitude de cette rentrée d'argent.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les discussions avec un collègue sont constructives. Il peut vous enseigner une méthode de travail. La journée s'écoule dans le respect mutuel entre collaborateurs. Une réunion est possible. Un pot d'amitié pourrait finir cette journée de travail positive.

Pour espérer faire des économies, changez vos habitudes ! Votre générosité et une passion entraînent des frais ! Vous êtes serein dans n'importe quelles circonstances ! Voir votre salaire fondre ne vous stresse pas du tout ! Vous êtes philosophe.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Cela ira pourtant mieux du côté de votre travail, les perspectives à venir seront plus optimistes, mais vous ne serez pas rassuré pour autant sur la suite des événements. Vous ferez au mieux pour sécuriser votre position en travaillant d'arrache-pied.

N'appréciant pas les changements de dernière minute, vous ne réserverez rien pour les vacances. Vous craignez que l'acompte versé ne vous soit pas remboursé, au cas où vous devriez faire face à un empêchement. Vous préférerez garder votre argent pour vous.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans le travail vous avez la tête sur les épaules et les pieds sur terre. Vous pourriez diriger toute une équipe tellement vous êtes déterminé. Une proposition alléchante vous tombe dessus, ça vous fait réfléchir sur votre avenir professionnel.

Ce n'est pas parce que vos finances crient victoire, cher Verseau, qu'il faut automatiquement jeter votre argent par les fenêtres. Commencez par faire un point dépenses, ensuite envisagez d'investir dans un bon placement. Pensez à votre futur.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Pour bien travailler, vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement professionnel dénué de rivalité et de mesquineries. Vous n'aurez pas le pouvoir de changer de collègues, mais celui de vous extraire des médisances autour de la machine à café.

En remettant les compteurs à zéro et en faisant preuve de prévoyance, vous pourrez mieux anticiper sur les dépenses et vous prémunir sur les frais à venir. Cela ne fera pas certes, rentrer les sous, mais de limiter la casse en vous serrant la ceinture.





L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23